



## Une bonne éducation dès le début

Kita

École

Langue

Soutien

Santé





## Un guide pour vos questions

Bien des choses sont inconnues et nouvelles pour les familles qui viennent de déménager à Münster. Si vous venez de l'étranger, vous ne connaissez probablement pas le système scolaire allemand.

La Stadt Münster souhaite que vous choisissiez la solution qui convient à votre enfant.

Münster propose de nombreuses possibilités de garde et de scolarisation pour vos enfants.

### Aux pages suivantes, nous répondons à vos questions :

- Quelles possibilités de garde y-a-t-il pour les enfants en bas âge ?
- Quelle école mon enfant peut-il fréquenter ?
- Comment fonctionne le système scolaire ?
- Où et comment les enfants apprennent-ils l'allemand ?
- Que puis-je faire si mon enfant a des difficultés particulières ?

### > En cas de questions :

Dans la rubrique des adresses, vous trouverez les interlocuteurs compétents qui répondront à ces questions et à d'autres questions sur les thèmes de la garde, de l'éducation et du soutien de vos enfants (voir pages 20 – 23). Vous pouvez également vous adresser à l'Integrationsrat qui représente les intérêts des personnes d'origine étrangère. (Adresse voir page 23)



## Garderies et services à la petite enfance

### Accueil des plus petits

Il existe différentes formes de garde pour les enfants en âge préscolaire. Votre enfant peut fréquenter un jardin d'enfants (Kita) jusqu'à ce qu'il aille à l'école primaire. Au Kita, il acquiert ses premières expériences avec des enfants du même âge. Il découvre la langue et la culture de manière ludique et est accompagné et soutenu professionnellement dans son développement. Le Kita n'est pas obligatoire. Si votre enfant a un an, vous avez droit à une place dans un Kita ou auprès de services à la petite enfance (gardienne/gardien d'enfants).

### Trouver la bonne forme de garde

À côté des Kitas, il y a les gardiens et gardiennes d'enfants (service à la petite enfance) qui se chargent des enfants jusqu'à l'âge de trois ans dans des petits groupes.

Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur [www.stadt-muenster.de/jugendamt/kindertagesbetreuung](http://www.stadt-muenster.de/jugendamt/kindertagesbetreuung)

Si vous souhaitez qu'une gardienne ou un gardien d'enfants se charge de votre enfant de moins de trois ans, faites sa connaissance avant de mettre votre enfant en garde.

### Inscription au Kita et/ou au service à la petite enfance

L'année Kita commence le 1<sup>er</sup> août. Vous pouvez inscrire votre enfant à tout moment au moyen du Kitanavigator. Afin d'être accepté dans un Kita pour le mois d'août, le délai d'inscription se termine le 31 janvier de la même année. De nombreux Kitas proposent des réunions d'informations pour les parents.



Une inscription au service à la petite enfance est possible tout au long de l'année. Pour les deux formes de garde, l'inscription doit se faire obligatoirement au moyen du Kitanavigator : [www.kita-navigator.stadt-muenster.de](http://www.kita-navigator.stadt-muenster.de) Le Familienbüro vous conseille sur toutes les questions portant sur les jardins d'enfants et vous aide également avec le Kitanavigator. Pour trouver une place, les parents d'enfants réfugiés sont soutenus par le Sozialdienst für Flüchtlinge.

### > En cas de questions :

Familienbüro, tél. 02 51/492-51 08  
Sozialdienst für Flüchtlinge, tél. 02 51/492-50 41  
(Adresses voir page 22)

### Combien coûte la garde ?

Le montant à verser pour la garde dans un Kita ou par un gardien d'enfants dépend de votre revenu. Jusqu'à un revenu familial de 37 000 € brut par an (sans allocations familiales), la garde est gratuite à Münster. Si vous avez plusieurs enfants, vous ne payez qu'une cotisation, à savoir la plus élevée.

### > En cas de questions :

Fachstelle Elternbeiträge, tél. 02 51/492-51 47  
(Adresse voir page 22)

### Offres transitoires

Pour les enfants qui n'ont pas encore de place, certains quartiers et établissements pour réfugiés proposent des offres de groupe pour les enfants et leurs parents. Celles-ci sont gratuites.

### > En cas de questions :

Stabsstelle Planung von Kindertageseinrichtungen, tél. 02 51/492-51 33 (Adresse voir page 22)

### Médiateurs linguistiques et culturels

Si besoin, des médiateurs linguistiques et culturels vous soutiennent lors des entretiens au Kita. Veuillez vous adresser à votre Kita.



## Écoles à Münster

### De l'espace et du temps pour bien apprendre

En Allemagne, l'école est obligatoire à partir de l'âge de six ans. Chaque enfant doit aller à l'école pendant au moins dix ans. Il existe différentes filières d'enseignement. En règle générale, l'école primaire (jusqu'en 4<sup>e</sup>, équivaut au CM1 en France) est succédée par l'école secondaire jusqu'en 10<sup>e</sup> (équivaut à la 2<sup>nd</sup>e en France) ou jusqu'au bac au bout de 12 ou 13 ans.

### Quelle école pour mon enfant ?

À Münster, il y a de nombreuses écoles différentes. Les écoles publiques et confessionnelles sont gratuites. Pour les écoles privées, il se peut que vous deviez payer des frais de scolarité. Sur Internet il y a une base de données qui contient toutes les écoles de Münster : [www.stadt-muenster.de/bildung](http://www.stadt-muenster.de/bildung)

La Bildungsberatung vous aide à choisir l'école qui convient à votre enfant.

### > En cas de questions :

Bildungsberatung, tél. 02 51/492-28 28  
(Adresse voir page 20)





## Bildungsberatung

### Informar, conseiller et communiquer

La Bildungsberatung de la Stadt Münster soutient les parents, enfants, adolescents et jeunes adultes dans toutes les questions concernant l'école et l'éducation. L'objectif du conseil consiste à trouver la bonne école, les offres de soutien appropriées et un bon parcours scolaire pour tous.

La Bildungsberatung vous aide à

- vous orienter au vue de la diversité des offres pédagogiques.
- choisir le type d'école qui correspond aux potentiels et souhaits de votre enfant.

La Bildungsberatung informe sur

- le système scolaire, les qualifications de fin de cycle possibles et les écoles à Münster.
- les cours d'allemand et cours organisés dans la langue d'origine.

La Bildungsberatung oriente

- sur la planification du parcours scolaire, les qualifications de fin d'études, les transitions et les possibilités de correspondances scolaires.
- personnellement, par téléphone et par e-mail.

Le conseil est neutre, gratuit et possible dans plusieurs langues.

### ➤ En cas de questions et pour les demandes de rendez-vous :

Bildungsberatung, tél. 02 51/492-28 28  
(Adresse voir page 20)

### • Écoles primaires

Les quatre premières années de sa scolarité, votre enfant fréquente une école primaire. Vous pouvez choisir l'école que votre enfant fréquente.

Comme les enfants du même âge ont souvent un rythme d'apprentissage différent, les classes 1 et 2 (CP et CE1 en France) correspondent à la phase d'enseignement intégrée qui peut être suivie en un an ou en trois ans. Il se peut que les enfants suivent les cours en fonction de leur âge ou bien dans des groupes mixtes.

### • Écoles secondaires

À partir de la 5<sup>e</sup> (CM2 en France), vous pouvez choisir entre différents types d'écoles du cycle secondaire : Hauptschule, Realschule, Gesamtschule, Sekundarschule et Gymnasium. Les élèves venant de l'étranger peuvent fréquenter des écoles qui les soutiennent particulièrement dans l'apprentissage de la langue allemande.

### • Offres scolaires particulières

En outre, Münster propose également l'école modèle PRIMUS (de la 1<sup>ère</sup> à la 10<sup>e</sup>, soit du CP à la 2<sup>nde</sup> en France), l'école Montessori (de la 1<sup>ère</sup> à la 10<sup>e</sup>) et la Waldorfschule (de la 1<sup>ère</sup> à la 13<sup>e</sup>, soit du CP à la terminale en France).

### • Lycée professionnel

La scolarité obligatoire est également considérée comme respectée dès lors que les adolescents récemment arrivés en Allemagne fréquentent un lycée professionnel ou les cours de l'enseignement secondaire supérieur.

### Diplômes d'études secondaires

Dans toutes les écoles secondaires et au lycée professionnel, votre enfant obtient un diplôme d'études secondaires en fonction de ses performances. Il existe diverses possibilités pour obtenir un bon diplôme d'études secondaires. Bon à savoir : le système scolaire est transparent, il est donc possible de changer de type d'école si les notes le permettent.



## Inscription

L'année scolaire commence toujours en été. L'inscription aux écoles primaires a lieu au mois de novembre précédant la scolarisation. L'inscription aux écoles secondaires a lieu au mois de février précédant le début de la nouvelle année scolaire. Vous pouvez choisir l'école que vous voulez, mais pouvez inscrire votre enfant dans une seule école.

Si vous venez d'arriver à Münster et que vous recherchez l'école qui vous convient, veuillez vous adresser directement à la Bildungsberatung.

### > En cas de questions :

Bildungsberatung, tél. 02 51/492-28 28  
(Adresse voir page 20)

## Examen médical

Chaque enfant qui commence l'école est examiné par un médecin scolaire. Cet examen est gratuit et est organisé par l'école.

### > En cas de questions :

Gesundheits- und Veterinäramt, tél. 02 51/492-54 11  
(Adresse voir page 22)

## Garde l'après-midi – Accueil périscolaire

Dans la plupart des écoles, les cours se terminent à la mi-journée. Souvent, les écoles proposent un accueil périscolaire l'après-midi et un déjeuner. Une inscription est nécessaire lors de la scolarisation et elle est valable pour les quatre ans d'école primaire. Il y a également des écoles où des cours sont donnés toute la journée.

Informez-vous sur les écoles ouvertes toute la journée et sur l'accueil périscolaire auprès des écoles et dans la base de données des écoles : [www.stadt-muenster.de/bildung](http://www.stadt-muenster.de/bildung)



## Aides financières

En Allemagne, les écoles publiques sont gratuites pour les parents et les enfants. Vous pouvez demander des aides pour les coûts occasionnés pendant la scolarité, comme par ex. les manuels scolaires, les frais de trajet pour se rendre à l'école ou les voyages scolaires, dans la mesure où vous remplissez certaines conditions. Vous obtiendrez de plus amples informations auprès des écoles.

## Interprète pour les entretiens avec les parents

Pour les entretiens avec les parents, les écoles peuvent faire appel à des interprètes. Cela concerne les thèmes qui sont importants sur le plan juridique, comme par exemple les bulletins, les notes ou le passage à la classe supérieure. Les rendez-vous sont fixés par l'école. Ils sont gratuits pour les parents.

## Médiateurs linguistiques et culturels

Des médiateurs linguistiques et culturels mobiles peuvent également assister aux entretiens entre les parents immigrés et l'école. Ils ont suivi une formation interculturelle et travaillent dans plusieurs langues. Leur intervention est gratuite pour les parents. Les rendez-vous sont fixés par l'école.

### > En cas de questions :

Bildungsberatung, tél. 02 51/492-28 28  
(Adresse voir page 20)

## Traducteurs bénévoles

Les KITAS et écoles peuvent demander l'aide de traductrices et traducteurs bénévoles du Kommunales Integrationszentrum pour les entretiens avec les parents qui ne maîtrisent pas encore l'allemand.

### > En cas de questions :

Kommunales Integrationszentrum Münster,  
tél. 02 51/492-70 83  
(Adresse voir page 23)





## Soutien linguistique et cours de langues

### La langue est la clé

Il est très important de maîtriser la langue allemande pour une bonne formation scolaire. À Münster, il existe de nombreuses offres de soutien linguistique/cours de langues pour les enfants et adolescents.

#### Soutien linguistique au Kita

Dans les Kitas, les enfants apprennent l'allemand de manière ludique. Les éducatrices et éducateurs évaluent le développement du langage. En cas de besoin, vous avez droit à un soutien linguistique ciblé pour votre enfant. Certains Kitas proposent également des offres linguistiques pour les parents. N'hésitez pas à en parler à la direction de votre Kita.

#### > En cas de questions :

Stabsstelle Planung von Kindertageseinrichtungen, tél. 02 51/492-51 33  
(Adresse voir page 22)

#### Évaluation linguistique avant la scolarisation

Dans les Kitas, le développement linguistique de tous les enfants est soutenu, observé et documenté. Si vous ne souhaitez pas qu'une telle documentation soit élaborée sur votre enfant, votre enfant devra participer à une évaluation linguistique à l'âge de quatre ans. Cela s'applique également aux enfants de quatre ans qui ne fréquentent pas de Kita. À Münster, les enfants chez qui on constate un besoin de soutien linguistique, bénéficient de soutien dans les Kitas.

#### > En cas de questions :

Bildungsberatung, tél. 02 51/492-28 28  
(Adresse voir page 20)



#### Soutien linguistique à l'école

Les enfants et adolescents étrangers qui arrivent à Münster bénéficient d'un soutien particulier pour apprendre la langue allemande. Dans toutes les filières d'enseignement, il y a certaines écoles qui proposent le soutien linguistique.

#### > En cas de questions :

Bildungsberatung, Tel. 02 51/492-28 28  
(Adresse voir page 20)

#### Cours dans la langue d'origine

Souvent, les enfants et adolescents immigrés grandissent avec plusieurs langues. Pour ne pas oublier la langue d'origine et même l'approfondir, des cours sont également proposés dans les langues d'origine. Actuellement dans les langues suivantes : albanais, arabe, italien, croate/serbe/bosnien, néogrec, polonais, portugais, russe, espagnol et turc.

#### > En cas de questions :

Fachstelle Personalangelegenheiten, Scolarisation, tél. 02 51/492-40 54





### Cours de vacances MitSprache

Pendant les vacances, des cours de langues intensifs sont organisés pour les écoliers et écolières de différents âges. L'offre est étendue en permanence et complétée par de nouveaux formats. Informez-vous sur les cours actuels sur le site Internet : [www.stadt-muenster.de/schulamt/zuwanderung-und-schule/deutsch-lernen/aktuelles-zu-den-mitsprache-kursen.html](http://www.stadt-muenster.de/schulamt/zuwanderung-und-schule/deutsch-lernen/aktuelles-zu-den-mitsprache-kursen.html)

> **En cas de questions :**

MitSprache, tél. 02 51/492-40 28  
(Adresse voir page 20)

### Club D

Depuis 2004, l'université populaire de Münster propose le Club D, un cours de soutien complémentaire qui s'adresse aux adolescents dont la langue maternelle n'est pas l'allemand. Sous la devise « Mitreden auch auf Deutsch » (Discuter également en allemand), les écoliers et écolières de la 5e à la 13e (du CM2 à la terminale en France) peuvent améliorer leur allemand. Les cours sont gratuits.

> **En cas de questions :**

Volkshochschule Münster, tél. 02 51/492-43 62  
(Adresse voir page 21)



## Apprentissage commun

### Soutenir les enfants dans les Kitas et les écoles

Dans les Kitas et écoles de Münster, tous les enfants sont entre de bonnes mains – quelles que soient leurs capacités. Les enfants avec et sans besoin de soutien apprennent ensemble et les uns des autres.

### Éducation commune au Kita

De nombreux Kitas sont spécialisés sur les besoins d'enfants qui sont handicapés ou qui ont besoin d'un soutien particulier. Pour savoir de quels Kitas il s'agit, vous pouvez utiliser le Kita-Navigators sur [www.kita-navigator.stadt-muenster.de](http://www.kita-navigator.stadt-muenster.de) Demandez conseil.

> **En cas de questions :**

Stabsstelle Planung von Kindertageseinrichtungen, tél. 02 51/492-51 33 (Adresse voir page 22)

### Apprentissage commun à l'école

En principe, tous les enfants et adolescents – avec ou sans besoin de soutien – peuvent fréquenter une école de l'enseignement général à Münster. Les élèves chez lesquels un besoin pédagogique spécifique est constaté peuvent également fréquenter une école spécialisée. Demandez conseil.

> **En cas de questions :**

Schulamt für die Stadt Münster, tél. 02 51/492-40 09  
(Adresse voir page 20)





## Soutien et aide

### Soutien aux parents et enfants

Pour les questions d'ordre générale concernant la famille, le rôle des parents et l'éducation, vous pouvez vous adresser au Familienbüro. Il vous aidera à trouver les interlocuteurs dont vous avez besoin. Si vous le souhaitez, le Familienbüro établit également les contacts nécessaires.

Lors de l'entretien, demandez éventuellement à une personne qui peut traduire de vous accompagner.

#### > En cas de questions :

Familienbüro, tél. 02 51/492-51 08  
(Adresse voir page 22)

Le Kommunales Integrationszentrum de la Stadt Münster soutient les nouveaux parents immigrés en leur proposant des partenariats d'éducation et de formation ainsi que des programmes linguistiques et de formation pour parents.

#### > En cas de questions :

Kommunales Integrationszentrum Münster,  
tél. 02 51/492-70 83 (Adresse voir page 23)



## Soutien

### En cas de difficultés scolaires

Parfois les enfants et adolescents ne se sentent pas bien à l'école ou ont même des problèmes. Cela peut se refléter dans diverses situations.

#### Par exemple :

- Ils ont des angoisses.
- Ils ont des difficultés à apprendre.
- Ils ont du mal à se concentrer et n'ont envie de rien.
- Ils ont des problèmes avec leurs camarades ou professeurs.
- Ils ne veulent plus aller à l'école.
- Les devoirs sont sources de stress.

En cas de difficultés à l'école, les professeurs principaux sont les premiers interlocuteurs. En outre, il y a également des conseillers ou assistants sociaux dans de nombreuses écoles. Dans toutes les situations, il est également possible de demander un soutien psychopédagogique. Les psychologues scolaires sont impartiaux et se font une idée de la situation, vu de l'extérieur. Ils utilisent les entretiens et le diagnostic psychopédagogique pour mieux comprendre la situation et trouver des solutions. Par ailleurs le service psychopédagogique peut également servir de médiateur en cas de conflits entre les parents et l'école.

Les parents, élèves, enseignants et le personnel pédagogique peuvent s'adresser au centre de conseil.

#### > En cas de questions :

Schulpsychologische Beratungsstelle,  
tél. 02 51/492-40 81  
(Adresse voir page 21)





## L'éducation, un travail d'équipe

### Le rôle des parents à l'école

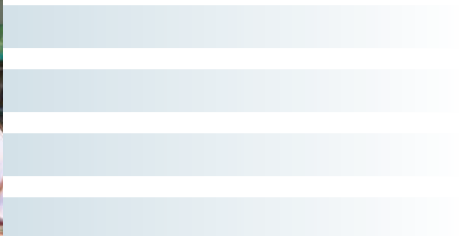
En tant que parents, vous accompagnez vos enfants sur leur parcours scolaire. Pour les écoles, vous êtes donc des partenaires importants pour l'éducation et la formation de vos enfants. Restez en contact avec l'école et contribuez activement à la vie scolaire.

#### Réunions parents-professeurs

Des réunions parents-professeurs sont organisées plusieurs fois par an dans toutes les écoles. Dans ce cadre, les enseignants vous informent sur la situation dans la classe, les contenus pédagogiques, le matériel scolaire, les excursions ou voyages scolaires. Les réunions parents-professeurs permettent également de faire la connaissance d'autres parents.

#### Journées des parents d'élèves

Les journées des parents d'élèves ont lieu une fois par semestre. Dans le cadre d'entretiens individuels, les enseignants vous informent sur le développement de votre enfant.



#### Entretiens

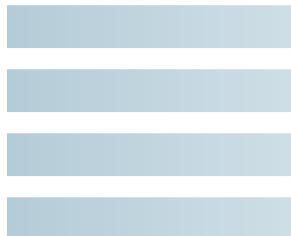
Vous n'êtes pas obligé d'attendre la journée des parents d'élèves si vous avez besoin de parler à un professeur de votre enfant. Tous les enseignants proposent régulièrement des heures de consultation. Pour obtenir un rendez-vous, veuillez vous adresser au secrétariat de l'école.

Si vous avez besoin d'un interprète pour ces entretiens, des interprètes, des médiateurs linguistiques et culturels ou bien des traducteurs bénévoles sont à votre disposition. Votre école se charge de fixer le rendez-vous.

#### Participation

Si vous souhaitez participer à la conception de la vie scolaire de votre école, il existe différentes possibilités : conseil de classe, conseil d'école, association de parents d'élèves ou conférence semestrielle. Vous pouvez également participer à des conférences spécialisées ou à des groupes de travail.

L'aide des parents est souhaitable et bienvenue pour de nombreuses activités de l'école. Ils peuvent ainsi découvrir la vie scolaire et y participer. N'hésitez pas à vous adresser au professeur principal ou à la direction de l'école.





## Fallscouts

### Bien commencer et continuer

À Münster, il y a huit Fallscouts en déplacement qui en cas de besoin conseillent et soutiennent les élèves et parents immigrés ainsi que les enseignants. Ils connaissent les mesures de soutien et de d'aide de la ville, accompagne le parcours scolaire, assurent la création de liens et font en sorte que l'aide arrive au bon endroit.

### Cafés parents

Les Fallscouts organisent des Cafés parents dans les logements pour réfugiés. Ici également, les parents peuvent s'informer sur les thèmes scolaires.

> **En cas de questions :**  
Fallscouts (*numéros de téléphone aux pages 20 et 21*)



## Projet

### « angekommen in deiner Stadt Münster »

Le projet a vu le jour en coopération avec l'Amt für Schule und Weiterbildung, le Ministerium für Schule und Bildung des Landes NRW et la Walter Blüchert Stiftung.

Les adolescents immigrés fréquentant un lycée professionnel public à Münster trouveront ici des offres de loisirs et d'apprentissage gratuites ainsi que de l'aide pour le passage de l'école à la vie active.



### En cas de questions :

Projet « angekommen in deiner Stadt Münster »,  
tél. 02 51/492-28 14 ou 02 51/492-28 15  
(Adresse voir page 21)



### Amt für Schule und Weiterbildung

Friedrich-Ebert-Straße 110, 48153 Münster  
Tél. 02 51/492 - 40 01  
bildung@stadt-muenster.de

### Bildungsberatung

Hafenstraße 32, 48153 Münster  
Tél. 02 51/492 - 28 28  
bildungsberatung@stadt-muenster.de

- Christine Czepok
- Judith Bischoff
- Esther Bückmann
- Kerstin Heitkemper
- Viktoria Makejkin
- Jasmina Schäfer
- Nicole Suchanek
- Olga Wilms

En cas de besoin, le conseil de la Bildungsberatung est organisé en plusieurs langues.

### MitSprache

- Dr. Agnieszka Gedack, tél. 02 51/492 - 40 28  
gedack@stadt-muenster.de
- Fiona Schuller, tél. 02 51/492 - 40 08  
SchullerF@stadt-muenster.de

### Fallscouts écoles primaires

Amt für Schule und Weiterbildung

- Nora Walters, tél. 02 51/492 - 28 86  
walters@stadt-muenster.de
- Eva Brüning, tél. 02 51/492 - 28 23  
BrueningE@stadt-muenster.de

### Fallscouts écoles secondaires

Verbund Sozialtherapeutischer Einrichtungen NRW e.V.

- Fiona Hinz (Stadtteil Nord, Nordost)  
Tél. 01 78 / 470 58 24, hinz.fallscout@vse-nrw.de
- Joana Harmus (Stadtteil Südost)  
Tél. 01 78 / 470 59 12, harmus.fallscout@vse-nrw.de
- Katharina Schöne (Stadtteil West)  
Tél. 01 78 / 470 59 70, schoene.fallscout@vse-nrw.de
- Anna Nienerowski (Stadtteil Südwest)  
Tél. 01 78 / 470 58 37, nienerowski.fallscout@vse-nrw.de
- Phillip Naumann (Stadtteil Südwest)  
Tél. 01 76 / 1470 57 41, naumann.fallscout@vse-nrw.de
- Ludgera Voß (Stadtteil Südost)  
Tél. 01 78 / 470 58 19, voss.fallscout@vse-nrw.de

### Projet « angekommen in deiner Stadt Münster »

- Lukas Klee, tél. 02 51/492 - 28 14  
KleeLukas@stadt-muenster.de
- Annette van Bebber, tél. 02 51/492 - 28 15  
vanBebber@stadt-muenster.de

### Volkshochschule Münster

Aegidimarkt 3, 48143 Münster

- Heike Epping-Hellrung, tél. 02 51/492 - 43 62  
Epping-Hellrung@stadt-muenster.de

### Schulpsychologische Beratungsstelle

Klosterstraße 33, 48143 Münster  
Secrétariat, tél. 02 51/492 - 40 81  
schulpsy@stadt-muenster.de

### Schulamt für die Stadt Münster

Friedrich-Ebert-Straße 110, 48153 Münster  
Secrétariat, tél. 02 51/492 - 40 09  
schulaufsicht@stadt-muenster.de

### Amt für Kinder, Jugendliche und Familien

#### Familienbüro

Junkerstraße 1 (angle Hafenstraße), 48153 Münster  
Tél. 02 51/492 - 51 08  
familienbuero@stadt-muenster.de

#### Fachstelle Elternbeiträge

Hafenstraße 30, 48153 Münster  
• Silvia Siewert, tél. 02 51/492 - 51 47  
SiewertS@stadt-muenster.de

#### Beratungsstelle für Kindertagespflege

Hafenstraße 30, 48153 Münster  
Tél. 02 51/492 - 56 80  
kindertagespflege@stadt-muenster.de

#### Stabsstelle Planung von Kindertageseinrichtungen

Hafenstraße 30, 48153 Münster  
• Andreas Wildemann, tél. 02 51/492 - 51 33  
wildemann@stadt-muenster.de

### Gesundheits- und Veterinäramt

Service Kinder- und Jugendgesundheit  
Secrétariat, tél. 02 51/492 - 54 11  
schularzt@stadt-muenster.de

### Kommunales Integrationszentrum Münster

Stadthaus 1, Klemensstraße 10, 48143 Münster  
• Andreas Scholten, tél. 02 51/492 - 70 83  
ScholtenA@stadt-muenster.de

### Sozialdienst für Flüchtlinge

Hafenstraße 8, 48153 Münster  
• Thomas Schulze auf'm Hofe, tél. 02 51/492 - 50 41  
schulzeaufmhofe@stadt-muenster.de

### Integrationsrat der Stadt Münster

• Dr. Ömer Lütfü Yavuz, tél. 01 76/25 19 12 57  
yavuz@muenster.de

#### Mentions légales

Auteur : Stadt Münster  
Amt für Schule und Weiterbildung  
Presseamt  
Octobre 2018, 1000, 4e édition actualisée et complétée